



ANNEXE 4 – FICHE PLAGIAT

Formulaire obligatoire à compléter et à remettre au secrétariat avec le mémoire de stage

Nom :

Prénom :

N° d'étudiant :

Diplôme :

Titre du mémoire :

Nom du directeur de mémoire :

Le plagiat

Le plagiat est une forme de fraude, par laquelle l'étudiant s'approprie le travail de quelqu'un d'autre, en copiant des paragraphes entiers d'un document (article, ouvrage, document internet, mémoire...), en citant abusivement (plus de 15 lignes d'un ouvrage par page du mémoire) ou, plus gravement, sans citer la source d'origine.

Afin d'éviter le plagiat, l'étudiant doit utiliser à bon escient ses sources documentaires en les synthétisant et en réécrivant avec ses propres mots les idées mises en évidence, tout en citant en références bibliographiques l'ensemble des documents lus et utilisés.

Afin de détecter toute fraude, un logiciel est utilisé pour déterminer la présence de plagiat dans le mémoire remis par l'étudiant. Si la fraude est établie, l'étudiant sera traduit devant le conseil de discipline de l'Université qui devra statuer sur les sanctions dont l'étudiant fera l'objet.

- J'ai pris connaissance de la déclaration ci-dessus et j'ai pleinement compris ce qu'est le plagiat.
- Je confirme que je n'ai pas fraudé en plagiant le travail de quelqu'un d'autre.

Date :

Signature :